



Point de presse:

Le Comité ministériel du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain présentera ses conclusions cette semaine.

Novembre 2016

Questions clés :

- Le processus d'évaluation de l'Office national de l'énergie (ONÉ) du projet de Kinder Morgan était-il crédible?
- Est-ce que le comité du ministère des Ressources naturelles vient remédier aux nombreuses lacunes du processus initial de l'ONÉ?
- Est-ce que le rapport du Comité ministériel pourra servir de base pour une décision du Cabinet sur le projet de pipeline?

Processus d'évaluation de l'Office national de l'énergie

L'évaluation initiale de l'ONÉ sur le projet de Kinder Morgan a été largement critiquée pour son processus défaillant, pour avoir limité la participation et pour le manque de reddition de compte et d'impartialité. Le processus n'a pas été structuré pour mener une évaluation environnementale fiable, ni pour acquitter la Couronne de son obligation de consulter les Premières Nations ni pour évaluer des projets par rapport aux engagements nationaux et internationaux du Canada pour la lutte aux changements climatiques.

Résumé des lacunes du processus d'évaluation de l'ONÉ :

- Sévère restriction de la participation du public.
- Aucun financement adéquat accordé aux participants dans des délais acceptables
- Les impacts en amont et en aval, en particulier sur les changements climatiques, n'ont pas été considérés.
- Kinder Morgan autorisé à soumettre une information incomplète.
- La seule preuve sujette à un contre-interrogatoire a été la preuve orale des Premières Nations.
- Pas de contre-interrogatoire de Kinder Morgan permis.
- Kinder Morgan autorisé à ignorer des demandes d'information écrites ou à fournir des réponses incomplètes.
- Le Comité a accepté 80 % des motions de Kinder Morgan, mais seulement 11 % des motions des intervenants.
- Le Comité n'a pu garantir que l'évaluation des impacts environnementaux et des risques que Kinder Morgan a produite était conforme aux meilleures pratiques reconnues.

Pour une analyse détaillée de chacune de ces lacunes, consultez le rapport de Sierra Club BC: [Credibility Crisis](#).

Processus du Comité ministériel

Le Comité ministériel sur le projet de Kinder Morgan, qui se voulait un processus complémentaire à l'évaluation de l'ONÉ, était aussi inadéquat. Il a été mal organisé et son cadre de référence n'a jamais été

rendu public. Il y avait une importante perception de partialité concernant au moins un des trois membres du Comité. Malgré cela, le Comité a tenu 44 audiences avec 2 400 personnes et 650 présentations. En Colombie-Britannique, 418 intervenants (91,4 %) étaient contre et seulement 39 étaient pour. Par ailleurs, 17 nations autochtones étaient contre, tout comme 21 gouvernements locaux.

Le Comité ministériel a offert une tribune pour que la population exprime son insatisfaction par rapport au projet de Kinder Morgan et au processus d'évaluation de l'ONÉ, mais n'a rien fait pour remédier aux lacunes du processus de l'ONÉ. L'évaluation du Comité ministériel ne peut servir de base pour une décision du Cabinet sur le projet d'oléoduc de Kinder Morgan.

Résumé des lacunes du processus d'évaluation du Comité ministériel :

Absence d'un mandat clair

- Le Comité n'avait aucun mandat pour faire des recommandations basées sur leurs conclusions. La façon dont le gouvernement utiliserait l'information recueillie, comment elle serait recueillie ou comment cette information influencerait la prise de décision du Cabinet n'était donc pas claire pour les participants.

Demandes de participation insuffisantes à des participants clés

- Certains chefs des Premières Nations ainsi que certains représentants municipaux n'ont entendu parler des audiences que par Facebook ou par d'autres canaux non officiels, alors que d'autres n'ont eu qu'un court préavis.
- Des audiences avec des «experts» ont été organisées, mais aucune invitation n'a été faite à des experts qui avaient des préoccupations par rapport au projet. On les a laissés s'identifier eux-mêmes.

Conflit d'intérêt des membres du comité et perception de partialité

- La présidente du comité Kim Baird avait une relation d'affaires avec le promoteur, était enregistrée comme lobbyiste pour l'industrie du gaz naturel liquéfié (GNL) et a signé une lettre d'opinion pro-oléoduc dans un quotidien national alors que le processus d'évaluation était en cours.

Ingérence déraisonnable et tardive dans le processus d'inscription

- Environ 55 000 personnes ont soumis leurs commentaires et leurs lettres, mais deux jours avant la date limite pour commenter, le Comité a envoyé des lettres à de nombreuses personnes et groupes citoyens leur disant qu'il ne considérerait pas les lettres répétitives initiées par des tierces parties. La British Columbia Civil Liberties Association (BCCLA) a établi que cette «exclusion est une ingérence déraisonnable dans l'expression de la liberté des personnes et dans leur participation à un processus de consultation publique ». Suite à la lettre de la BCCLA, l'ONÉ a renversé sa décision, mais l'expérience a laissé les participants avec un sentiment persistant de partialité du gouvernement contre les citoyens opposés au projet.

Mauvaise organisation des audiences

- Les audiences ont été annoncées à la dernière minute au milieu de l'été. Le processus d'inscription en ligne était laborieux et dissuadait la participation.

- Les emplacements des consultations dans plusieurs communautés étaient difficiles d'accès et aucune provision n'a été prévue pour en faciliter l'accès. À cause des restrictions de temps et de capacité des salles, des centaines de personnes n'ont pas été en mesure de participer.
- Aucune traduction n'était disponible pour les participants francophones avant les deux derniers jours des audiences.
- Aucun enregistrement officiel (aucun sténographe ou enregistrement audio-vidéo) n'a été fait et le mandat du Comité était large et mal défini, amplifiant les préoccupations de partialité du processus.

Alors que le Comité ministériel rend son rapport au ministre des Ressources naturelles, il est clair que la crédibilité de l'évaluation de l'ONÉ a été compromise par un processus déficient et que le Comité ministériel n'est pas parvenu à remédier aux faiblesses de l'évaluation de l'ONÉ. Avec la promesse du gouvernement fédéral de restaurer la confiance du public dans le processus d'évaluation des pipelines et de réformer l'ONÉ, le rapport du Comité ministériel ne peut servir de base pour une décision du Cabinet sur l'oléoduc Trans Mountain de Kinder Morgan.